



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000238119

Discipline : L1300 - Mathématiques (L1300)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690128P

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent Edouard Branly - Lycée des métiers de l'énergie, de la lumière et du numérique

Commune : LYON 5E ARRONDISSEMENT

Adresse : 25 rue DE TOURVIELLE 69322 LYON 5E ARRONDISSEMENT

Courriel : ce.0690128P@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Poste CEUR chaire européenne langue anglaise

Missions

Le service du professeur compte 3 h de DNL mathématiques de la 2nde à la terminale

Compétences requises

Capable de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et un établissement qui a obtenu le label Euroscol. Proposer une pédagogie innovante et ambitieuse qui doit permettre de consolider les effectifs de la section Euro et d'accompagner les élèves vers la réussite. Participer à un programme d'échange et de voyage en suède.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.